Les services de L'Etat dans le champ Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale

❖ La DRJSCS:

- Double objectif:
 - o Renforcer l'action de l'Etat en faveur de la cohésion sociale (vivre ensemble)
 - Rendre plus lisible et plus cohérente l'intervention de l'Etat dans les domaines de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale en optimisant les ressources
- Ce qui suppose de :
 - o Recentrer les interventions de l'Etat pour mieux « vivre ensemble »
 - Mieux prendre en compte l'action des autres acteurs et les fédérer afin de construire ensemble des projets
- La cohésion sociale : un concept global
 - Au sens commun : savoir vivre ensemble
 - o Au sens du Conseil de l'Europe :
 - Capacité d'une société à assurer le bien-être de tous, en assurant l'accès aux ressources disponibles des populations vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgés)
 - Contenu populationnel et territorial
 - Recouvre les actions permettant de :
 - Garantir l'accès au droit de tous (ex : accès aux personnes en situation de handicap, ou des migrants, sur les structures sportives)
 - D'assurer l'autonomie des personnes et leur développement personnel
- Les politiques de cohésion sociale, de jeunesse et de vie associative : un large périmètre d'action :
 - o Triples logique:
 - Approche généraliste
 - Approche thématique
 - Approche population ou territoriale
 - Ces domaines sont :
 - Etroitement liés entre eux sur les territoires
 - Complémentaire des actions de contrôle de l'éat dans les domaines concernés

❖ Le rôle des DRJSCS

- Piloter les politiques mises en œuvre en liaison avec les services déconcentrés et accompagner les coopérations nécessaires à la mise en œuvre des projets de territoire
- Assurer un rôle d'appui auprès des directions départementales interministérielles chargées de la cohésion sociale
- o Mettre en œuvre des directement des actions

- Les missions générales de la DRJSCS du Centre :
 - o Piloter les politiques de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale
 - o Enrichir l'observation, l'analyse, la stratégie au service d'un appui et d'une expertise aux départements
 - o Garantir l'inclusion sociale des personnes les plus vulnérables
 - o Promouvoir l'égalité des droits et la citoyenneté
 - Participer au développement du sport de haut niveau et à la structuration de la vie sportive régionale
 - o Assurer la qualification des acteurs
 - o Rationnaliser les fonctions supports
- Les missions générales de la DDCS-PP
 - o Garantir les droits à l'hébergement et au logement
 - o Promouvoir l'égalité des chances et assurer la protection des plus vulnérables
 - Promouvoir l'engagement éducatif et social en veillant à la sécurité des pratiques qui contribuent à l'insertion des populations
 - Politiques de jeunesses
 - Développement des APS
 - Soutien à la vie associative
 - Sécurité des pratiquants et des mineurs en loisirs